

ANCGE



Dénombrement des vanneaux huppés et pluviers dorés en France à la mi-janvier 2004.

Bruno LANCIEN
Commission Scientifique de l'ANCGE

Quatrième Version, 12 décembre 2004

© ANCGE 2004

Sommaire

Historique du document	3
Avertissement.....	3
Introduction	3
Objectifs	4
Organisation	4
Le protocole	4
L'information.....	4
Les relais locaux	4
Délais de mise en oeuvre	4
L'allocation des compteurs	5
Les moyens de comptage	5
Le retour des fiches	5
La réactivité d'internet.....	5
L'obstacle de la carte jointe	5
Le comité local d'homologation	5
L'exploitation des résultats	6
Saisie des données sous Access	6
Identification des lieu-dits.....	10
Export vers la cartographie	11
Regroupement en sites fonctionnels	11
Les résultats bruts.....	11
Nombre de compteurs par département	12
Nombre de sites comptés	14
Effectifs de vanneaux huppés	16
Effectifs de pluviers dorés.....	18
Taux de couverture.....	20
Autres espèces d'oiseaux observées sur l'habitat fréquenté	21
Type d'habitat fréquenté	22
Les conditions météorologiques.....	27
Les enseignements.....	29
Chronologie des stationnements	29
Importance des stationnements	29
Variabilité journalière	29
Dénombrements comparés sur les sites d'intérêt national	29
Les axes d'amélioration pour 2005	31
Le Protocole.....	31
L'allocation des compteurs	31
Moyens de comptage	32
Retour des fiches.....	32
Désignation des sites fonctionnels	32
L'augmentation de la couverture	32
Exploitation des résultats	33
Conclusions	33
Remerciements.....	34
Bibliographie.....	34
Annexe 1 : protocole OMPO.....	35

Historique du document

Version	Date	Contenu	Diffusion
Préliminaire	22/04/04	Résultats partiels pour la région Bretagne-Pays de Loire	pour C.A. ANCGE
1	19/05/04	Résultats nationaux consolidés	pour A.G. ANCGE du Touquet
2	08/06/04	Ajout des résultats du département de l'Oise	pour parution dans la Sauvagine
3	11/06/04	Ajout des statistiques sur les autres oiseaux observés sur l'habitat des vanneaux	pour réunion commission scientifique de l'ANCGE
4	12/12/04	Ajout de carte de couverture départementale. Ajout des résultats de la fédération des chasseurs du Nord.	pour publication sur le site internet de l'ANCGE

Avertissement

Ce document est rédigé avec des comptages en provenance de 49 départements. Pour des raisons de lancement tardif et dans l'urgence de notre enquête, certains départements n'ont pas pu eu le temps de mettre en place la logistique pour y participer. Nous tenons à nous en excuser et nous sommes à la disposition des départements qui souhaiteraient participer au comptage du 15 janvier 2005.

La date de la mi-janvier est une date de référence pour les comptages internationaux. Beaucoup d'observateurs ont remarqué qu'il y a avait plus d'oiseaux en décembre et proposé d'avancer la date du comptage pour 2005. Pour pouvoir exploiter les résultats de notre enquête dans un cadre international, il est nécessaire de conserver cette date de la mi-janvier.

Introduction

Le vanneau huppé (*vanellus vanellus*) et le pluvier doré (*pluvialis apricaria*) sont des espèces gibier particulièrement prisées des sauvagins français. C'est ce qui a motivé l'Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau (ANCGE), et plus particulièrement Gilles Deplanque, à s'intéresser à l'évolution de leurs populations.

Les estimations de ces populations en 1997 par Wetlands International (Rose & Scott 1997) ont été remises à jour en 2002 (Delany & Scott 2002) avec de nouvelles données particulièrement alarmantes avançant l'hypothèse d'un déclin important de ces espèces.

C'est ainsi que la population hivernante de vanneaux huppés en Europe du Nord, estimée à 7 millions d'individus en 1997 (dont 1 à 2 millions en France), a été réactualisée à 2.8 millions d'individus en 2002. De même, la population de pluviers dorés en Europe du Nord, estimée à 1.8 millions d'individus en 1997 (dont 20 000 à 100 000 en France), a été réactualisée à 1 million d'individus en 2002.

Les données sur ces oiseaux sont pourtant incomplètes, car une grande partie stationne à l'intérieur des terres et échappe aux recensements. Ainsi, la contribution française de la LPO aux recensements de Wetlands International (Deceuninck & Maheo 2000) mentionne que : « la couverture des comptages de vanneaux huppés et pluviers dorés (...) s'est améliorée sensiblement ces dernières années. Le nombre de données disponibles n'est malheureusement pas suffisant pour permettre d'effectuer des analyses de tendances au niveau national ».

Devant le risque de voir imposer des mesures de protection pour ces espèces basées sur des données incomplètes, et la constatation que cette diminution des populations n'était pas perceptible sur le terrain par les sauvagins français, la Commission Scientifique de l'ANCGE a lancé une enquête

nationale Vanneaux huppés et Pluviers dorés visant à recenser simultanément sur tout le territoire national les populations hivernantes à la mi-janvier. La première enquête s'est déroulée le 17 janvier 2004. Ce sont les résultats de cette étude qui sont présentés dans cet article.

Objectifs

Cette première année d'expérimentation du protocole a pour double but :

- de recenser les vanneaux huppés et les pluviers dorés hivernant en France, en insistant particulièrement sur les zones non côtières
- d'identifier les sites d'importance nationale et internationale pour ces espèces

Les résultats de cette enquête permettront peut-être d'éclaircir les zones d'ombre qui planent sur la connaissance de ces espèces du fait de leur répartition clairssemée.

Organisation

Le protocole

La première étape a été de définir un protocole de dénombrement. C'est Oiseaux Migrateurs du Paléartique Occidental (OMPO) qui l'a réalisé pour ce premier recensement en définissant :

- le mode opératoire
- la fiche type de comptage
- l'explication des techniques de comptage

Le protocole est décrit en détails en Annexe 1.

L'information

La seconde étape a été la communication de l'information au niveau national. Elle s'est effectuée par différents canaux :

- conseil d'administration de l'ANCGE (Gilles Deplanque)
- lettre de l'ANCGE aux associations affiliées (Christian Gricourt)
- lettre de demande de soutien du personnel technique des fédérations (Philippe Bettig)
- lettre de demande de soutien du réseau oiseaux d'eau de l'ONCFS (Bruno Lancien)
- publication de tous les documents sur le site internet de l'ANCGE (Bruno Lancien)
- publication d'un article dans la Sauvagine (Christian Gricourt)

Les relais locaux

La dernière étape a été le relais de l'information au niveau :

- régional par des groupements de chasseurs et les fédérations régionales de chasseurs
- départemental par les associations affiliées à l'ANCGE et les fédérations départementales de chasseurs

Délais de mise en oeuvre

L'organisation tardive du comptage n'a pas permis à toutes les associations et fédérations de participer à cette enquête. Néanmoins, il fallait démarrer rapidement une étude en 2004 afin d'être complètement opérationnel pour le comptage de 2005.

L'allocation des compteurs

Aucune consigne de répartition n'a été donnée en dehors du protocole OMPO. Aussi a-t-on rencontré plusieurs types d'allocation :

- affectation par quadrats de 10x10 km² (Morbihan)
- affectation par entités administratives (cantons dans le Finistère)
- affectation terrestre et maritime (Ille-et-Vilaine)
- affectation par zones de gestion cynégétique (Seine-Maritime)
- affectation par circuits de prospection (Gironde)
- itinéraires maillants (Côtes d'Armor, Orne ...)

Compte-tenu de la durée prévue par le protocole, certains compteurs ont « pré-compté » le week-end précédent afin d'optimiser leurs déplacements le jour du comptage. Ce fractionnement des phases recherche et recensement s'est révélé efficace (Finistère).

Les moyens de comptage

En règle générale, ce sont les jumelles qui ont été utilisées. Toutefois, certains comptages importants ont été confiés à des membres chasseurs du réseau ONCFS ou à des techniciens cynégétiques équipés de lunettes d'observation (Finistère).

Des essais de saisie des points de comptage ont été effectués avec un récepteur GPS Magellan Sportrak et le logiciel de cartographie MapSend pour récupérer les coordonnées des points de comptage et la valeur des recensements (Finistère). Cette méthode, bien qu'onéreuse, permet de s'affranchir de la recherche du nom exact de la localité et de la commune, et ouvre l'accès à l'importation des données dans des systèmes d'information géographique (SIG).

Le retour des fiches

La réactivité d'internet

Les premiers résultats sont parvenus par la messagerie du site internet de l'ANCGE, avec les comptages dans un fichier Excel joint, et la carte scannée dans un fichier image JPEG joint.

L'obstacle de la carte jointe

La carte au 1/25000^{ème} à joindre au comptage a été un premier frein aux retours des fiches. Le coût de ces cartes, ainsi que leur disponibilité, a rebuté plus d'un compteur à envoyer son comptage. Certaines associations (Loire Atlantique, Côtes d'Armor) ont centralisé et reporté tous les points de comptage sur une carte IGN départementale, ou une carte routière départementale.

Enfin, il a été nécessaire d'intervenir sur les forum (Hutte Virtuelle notamment), pour répondre aux interrogations de certains chasseurs qui demandaient si la carte était obligatoire, et indiquer qu'il était préférable d'avoir un comptage sans carte que pas de comptage du tout.

Le comité local d'homologation

Une synthèse départementale a été effectuée dans de nombreux départements par les associations de chasseurs de gibier d'eau départementales ou les fédérations de chasseurs. Elle a permis de supprimer les doublons. Parfois, elle n'a pas permis de retrouver l'exhaustivité de l'information brute originale, par la transmission de récapitulatifs communaux qu'il faudra éviter à l'avenir. Cette étape constitue un véritable comité local d'homologation des comptages. Des comptages particulièrement importants ont

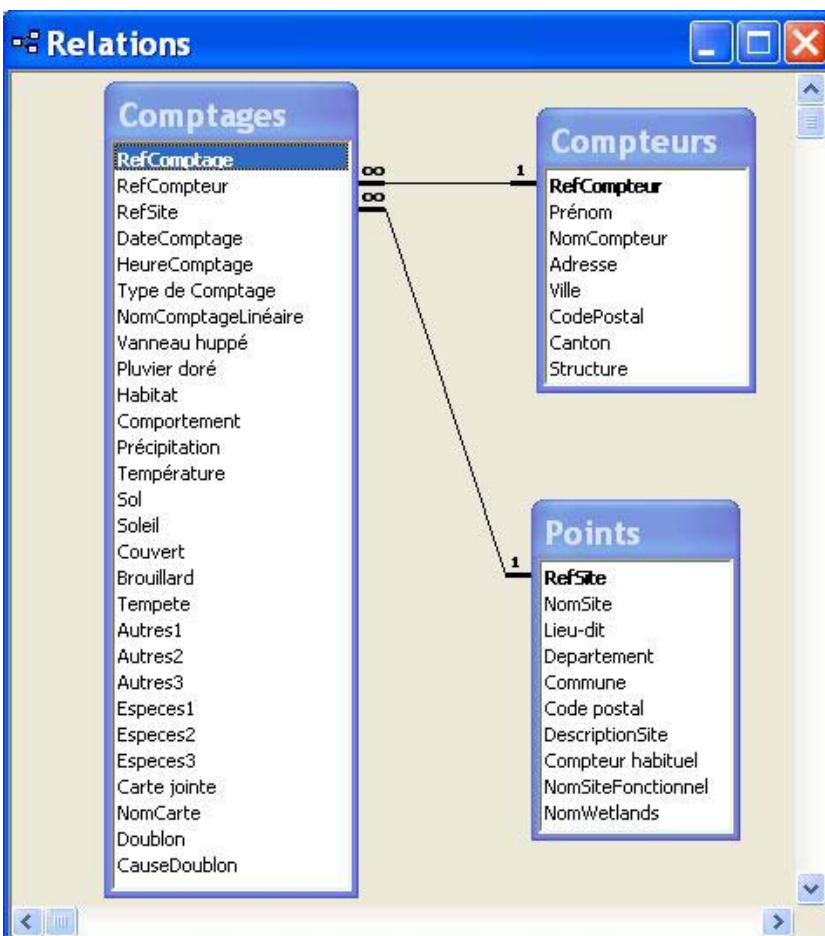
ainsi été « gelés » par ce comité, soit parce que les oiseaux étaient en vol et n'ont pas été retrouvés posés, soit parce que l'importance des chiffres exigeait une confirmation ultérieure des données.

L'exploitation des résultats

Les développements nécessaires à l'exploitation des données ont été effectués par la Commission Scientifique de l'ANCGE.

Saisie des données sous Access

Une base de données Access 2000 comportant 3 tables (Compteurs, Sites, Comptages) ainsi que les formulaires de saisie a permis de rentrer l'ensemble des données selon un modèle cohérent.



Les relations établies entre les tables au sein de la base tiennent compte de certaines spécificités des comptages reçus.

On peut noter le cas des marais inaccessibles pour lesquels les compteurs ont compté à point fixe l'ensemble des oiseaux survolant la zone durant la durée de la période définie par le protocole. Un même point peut donc avoir plusieurs comptages à des heures différentes et le même jour.

De même un compteur peut compter pour un même point à la même heure sur différents types d'habitat.

On notera également qu'un compteur peut compter dans plusieurs départements, et que la table des compteurs ne doit pas contenir une information de rattachement à un département.

La saisie se fait en 3 étapes :

la saisie du compteur

Compteurs

Etape 1: Compteur

1- Recherchez un compteur existant ou saisissez un nouveau compteur s'il n'existe pas encore ;

2- Cliquez sur le bouton OK pour valider, Sortie pour invalider ou quitter.

RefCompteur Structure

Prénom

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Consulter Rechercher un compteur Supprimer un compteur Ajouter un compteur Annuler ou Quitter Valider

Enr : 1 sur 267

Afin de ne pas répéter l'information sur le compteur lors de la saisie de plusieurs comptages, les données sur les compteurs sont saisis dans une table séparée.

Les informations concernant le compteur ont pour but de connaître son adresse pour pouvoir lui renvoyer :

- une synthèse des comptages effectués dans son département
- une affectation de comptages pour les prochains recensements

Un champ structure permet d'identifier l'appartenance du compteur à une association, une fédération ou autre.

la saisie des points de comptage

Qu'ils fassent partie d'un itinéraire ou qu'ils soient ponctuels, chaque site élémentaire est saisi de manière uniforme dans une table séparée. Cette méthode permet de retrouver aisément tous les comptages concernant un site.

Les choix effectués pour l'identification d'un site élémentaire sont :

- le nom du lieu-dit
- la commune

Les informations suivantes ne pourront donc pas être saisies dans la base de données car imprécises et trop difficiles à gérer :

- l'appartenance à un quadrat
- l'identification d'un site par le canton

Il apparaît utile de rajouter par la suite :

- le nom du site fonctionnel auquel appartient le site, en discernant les sites fonctionnels retenus par Wetlands et ceux identifiés par le réseau ANCGE.
- les coordonnées géographiques du site pour export vers des outils SIG

Points

Etape 2: Site

1 - Recherchez un point de comptage existant ou saisissez un nouveau point s'il n'existe pas encore ;

2 - Cliquez sur le bouton OK pour valider, Sortie pour invalider ou quitter.

RefSite:

NomSite:

Lieu-dit:

Departement:

Commune:

DescriptionSite:

Site Fonctionnel:

Site Wetlands:

Consulter Rechercher un site Supprimer un site Ajouter un site Annuler ou Quitter Valider

Enr : 1 sur 67 (Filtré)

la saisie des comptages

Une fois le compteur et le site identifiés, la dernière étape est de rentrer le comptage. Il peut y avoir plusieurs comptages sur un même site, en fonction :

- de la date du comptage (chaque année)
- de l'heure du comptage
- du type d'habitat (labours et semis par exemple)
- du comportement des oiseaux observés (repos et envol par exemple)

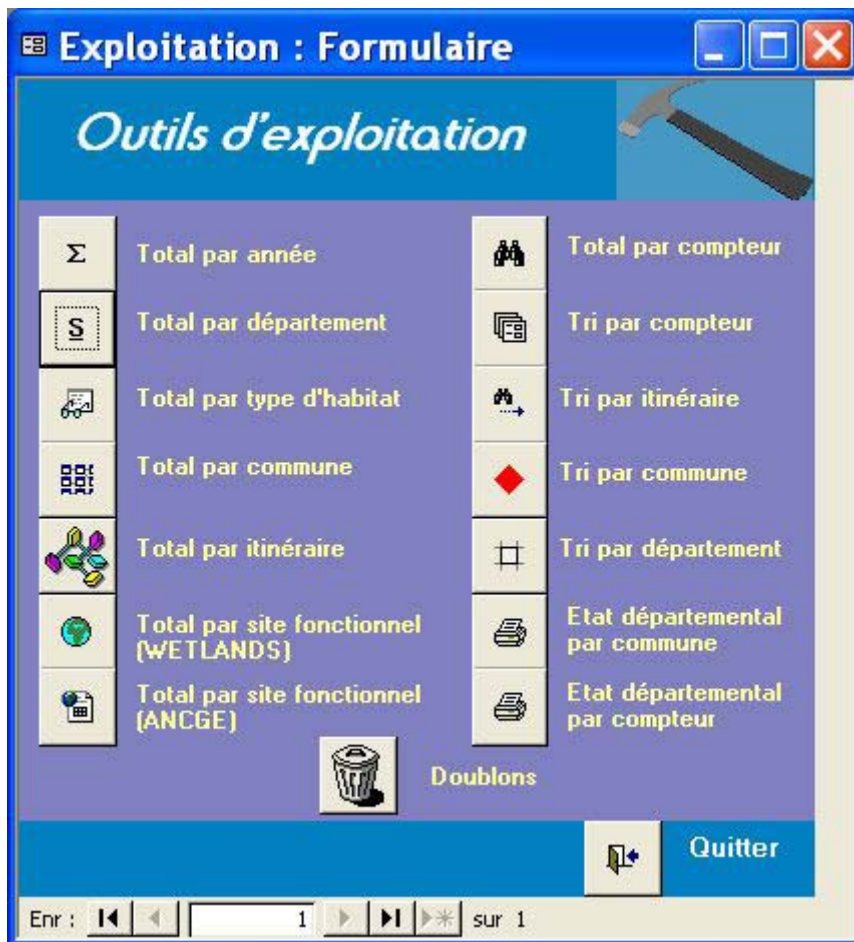
Les informations suivantes ont dû être rajoutées :

- l'identification de la carte (si présente) qui localise le comptage
- la trace des doublons qui permettra d'optimiser les comptages ultérieurs

les macros d'exploitation

Pour exploiter les données saisies, un certain nombre de macros ont été créées sous Access :

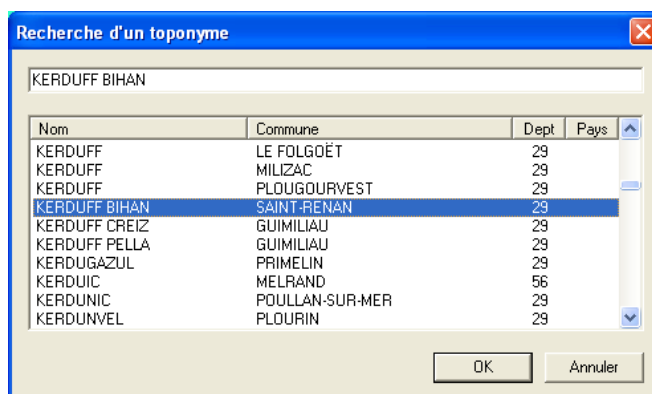
- Total de vanneaux et pluviers par département
- Total de vanneaux et pluviers par type d'habitat
- Total par commune
- Total par itinéraire
- Total par sites fonctionnels (ANCGE et Wetlands)
- Tri par département
- Tri par commune
- Tri par itinéraire
- Tri par compteur
- Total par compteur
- Doublons



L'intérêt de la base de données Access est que des requêtes complexes peuvent être élaborées en fonction des besoins d'exploitation, ce que ne permet pas toujours le tableur Excel.

Des requêtes spécifiques pourront ainsi être développées pour déterminer les espèces d'oiseaux les plus fréquemment observées sur les habitats préférés du vanneau huppé ou du pluvier doré.

Identification des lieu-dits



L'outil Bayo Toponyme a permis d'associer un nom de commune à chaque comptage à partir du nom du lieu-dit et du numéro du département. Cette information était en effet absente de la plupart des comptages de type itinéraire.

Export vers la cartographie

Le tableur Excel avec son add-on Microsoft Map a permis d'exporter les tableaux générés par des requêtes Access vers une représentation cartographique.

Regroupement en sites fonctionnels

L'exploitation des résultats a nécessité le regroupement de sites élémentaires pour former des sites fonctionnels cohérents tels qu'ils existent dans la toponymie utilisée par Wetlands International.

Un site fonctionnel est un site à l'intérieur duquel les oiseaux sont susceptibles de se déplacer durant les différentes activités de gagnage et de repos, diurnes et nocturnes.

Cette opération, qui permet de comparer les données de l'ANCGE à celles de Wetlands, n'est possible qu'en faisant appel aux acteurs locaux et à leur expérience de terrain.

La saisie des fiches, effectuée par la Commission Scientifique, représente 200h de travail bénévole, qui se décomposent comme suit :

- conception de la base de données 20h
- saisie des 1653 comptages 140h
- recherche des communes associées aux comptages 40h
- recherche bibliographique d'éléments comparatifs 20h

Les résultats bruts

Pour pouvoir évaluer les résultats de l'enquête, il faut pouvoir comparer les données disponibles avec des données de référence de Wetlands International.

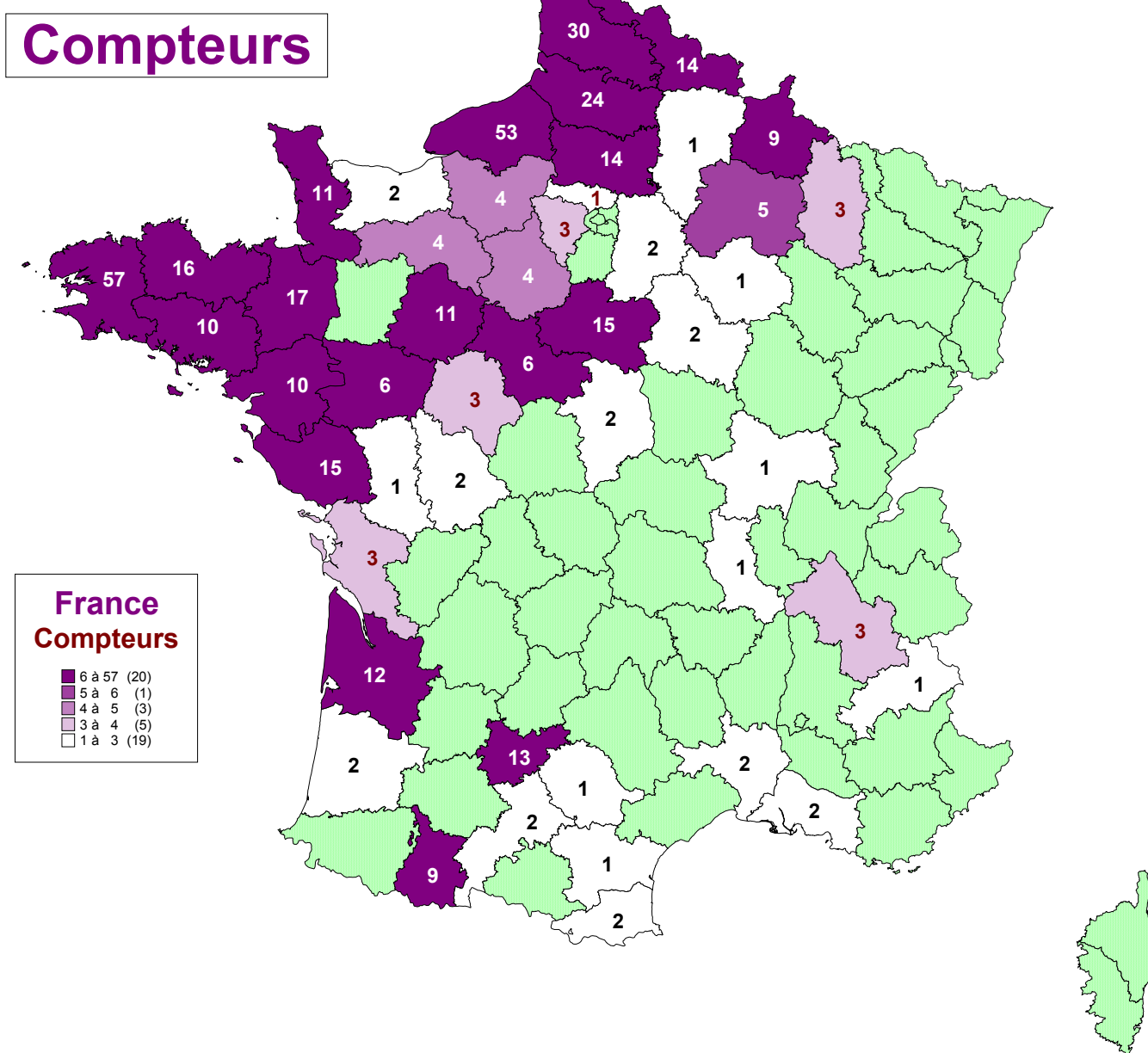
Les données de référence de Wetlands International pour la France sont celles présentées dans la Synthèse des dénombrements et analyse des tendances des limicoles hivernant en France 1978-1999 (Deceuninck & Maheo 2000).

Nombre de compteurs par département

Le nombre de compteurs du réseau Wetlands International est inconnu.
Celui du réseau de comptage établi par l'ANCGE est de **413**.

Il est constitué de techniciens fédéraux entraînés aux recensements de la faune et de l'avifaune, de correspondants chasseurs du réseau Oiseaux d'eau de l'ONCFS, de garde-chasse et de chasseurs de gibiers d'eau et migrateurs.

La répartition est indiquée dans le tableau joint.



Département	Compteurs
Aisne	1
Hautes-Alpes	1
Ardennes	9
Aube	1
Aude	1
Bouches-du-Rhône	2
Calvados	2
Charente-Maritime	3
Cher	2
Côtes-d'Armor	16
Eure	4
Eure-et-Loir	4
Finistère	57
Gard	2
Haute-Garonne	2
Gironde	12
Ille-et-Vilaine	17
Indre-et-Loire	3
Isère	3
Landes	2
Loir-et-Cher	6
Loire	1
Loire-Atlantique	10
Loiret	15
Maine-et-Loire	6
Manche	11
Marne	5
Meuse	3
Morbihan	10
Nord	14
Oise	14
Orne	4
Pas-de-Calais	30
Hautes-Pyrénées	9
Pyrénées-Orientales	2
Saône-et-Loire	1
Sarthe	11
Seine-Maritime	53
Seine-et-Marne	2
Yvelines	3
Deux-Sèvres	1
Somme	24
Tarn	1
Tarn-et-Garonne	13
Vendée	15
Vienne	2
Yonne	2
Val-d'Oise	1

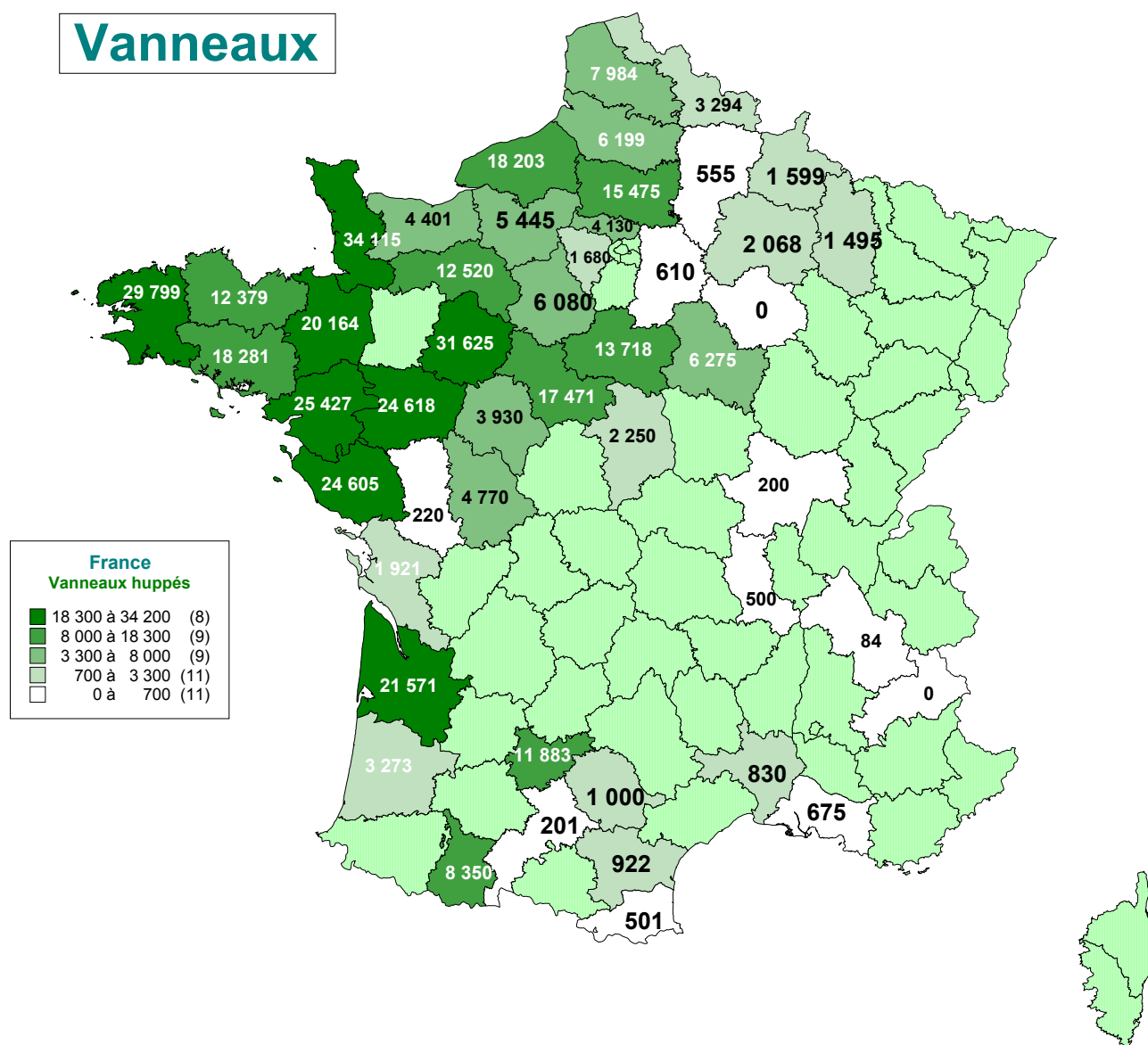
Département	Sites
Aisne	5
Hautes-Alpes	2
Ardennes	42
Aube	3
Aude	10
Bouches-du-Rhône	5
Calvados	8
Charente-Maritime	15
Cher	3
Côtes-d'Armor	75
Eure	12
Eure-et-Loir	14
Finistère	305
Gard	5
Haute-Garonne	11
Gironde	72
Ille-et-Vilaine	68
Indre-et-Loire	7
Isère	6
Landes	4
Loir-et-Cher	37
Loire	2
Loire-Atlantique	44
Loiret	33
Maine-et-Loire	18
Manche	39
Marne	20
Meuse	19
Morbihan	83
Nord	32
Oise	59
Orne	9
Pas-de-Calais	172
Hautes-Pyrénées	24
Pyrénées-Orientales	6
Saône-et-Loire	1
Sarthe	75
Seine-Maritime	115
Seine-et-Marne	12
Yvelines	6
Deux-Sèvres	3
Somme	70
Tarn	1
Tarn-et-Garonne	35
Vendée	48
Vienne	7
Yonne	7
Val-d'Oise	5

Effectifs de vanneaux huppés

La moyenne des comptages de vanneaux huppés effectuée par Wetlands International est de **90 629** individus entre 1993 et 1999.

La population estimée de vanneaux huppés en France par Scott en 1997 était de 1 à 2 millions d'individus.

Le comptage de vanneaux huppés de l'ANCGE au 17 janvier 2004 s'élève à 413 296.



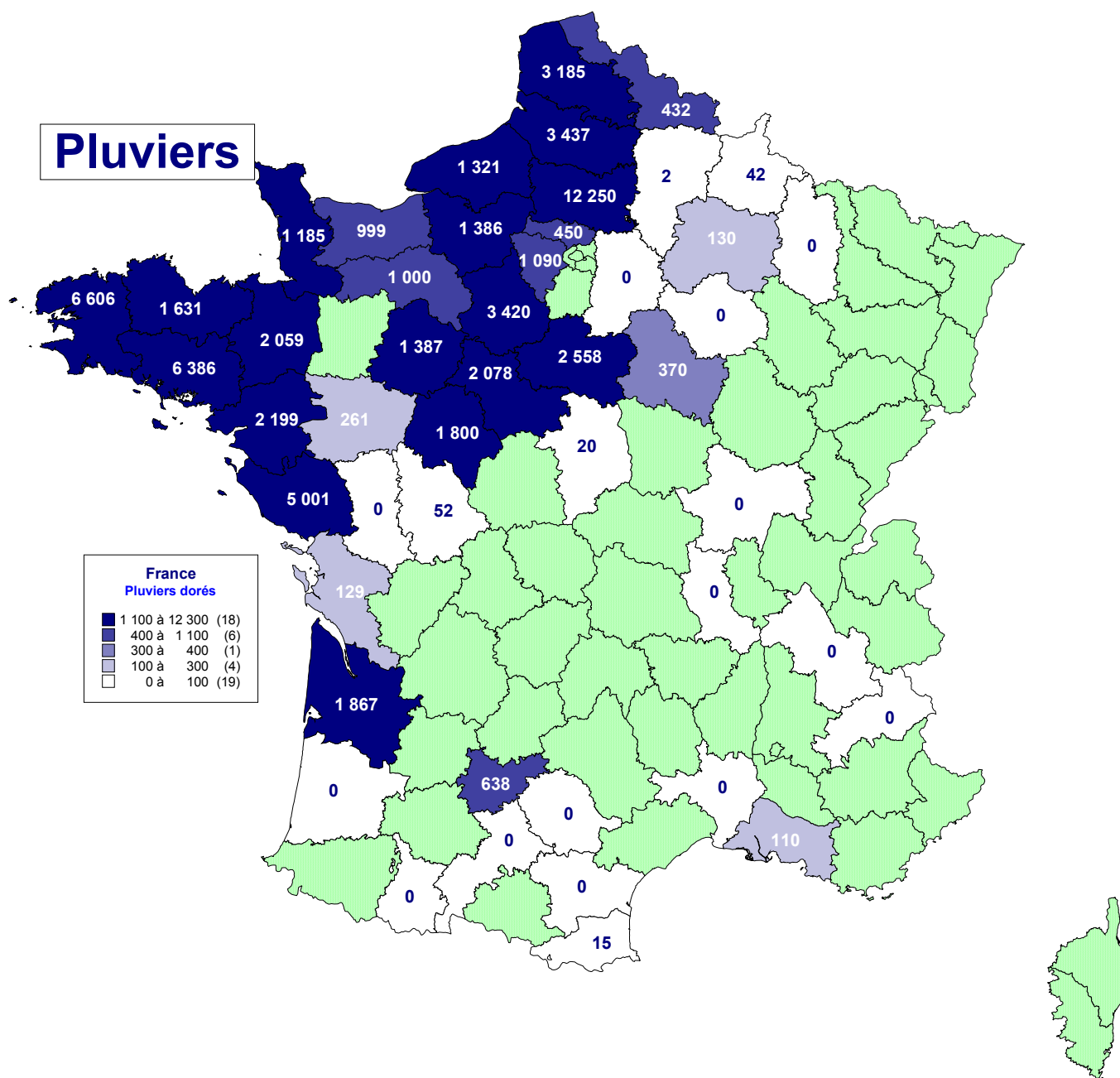
Département	Vanneaux huppés
Aisne	555
Hautes-Alpes	0
Ardennes	1599
Aube	0
Aude	922
Bouches-du-Rhône	675
Calvados	4401
Charente-Maritime	1921
Cher	2250
Côtes-d'Armor	12379
Eure	5445
Eure-et-Loir	6080
Finistère	29799
Gard	830
Haute-Garonne	201
Gironde	21571
Ille-et-Vilaine	20164
Indre-et-Loire	3930
Isère	84
Landes	3273
Loir-et-Cher	17471
Loire	500
Loire-Atlantique	25427
Loiret	13718
Maine-et-Loire	24618
Manche	34115
Marne	2068
Meuse	1495
Morbihan	18281
Nord	3294
Oise	15475
Orne	12520
Pas-de-Calais	7984
Hautes-Pyrénées	8350
Pyrénées-Orientales	501
Saône-et-Loire	200
Sarthe	31625
Seine-Maritime	18203
Seine-et-Marne	610
Yvelines	1680
Deux-Sèvres	220
Somme	6199
Tarn	1000
Tarn-et-Garonne	11883
Vendée	24605
Vienne	4770
Yonne	6275
Val-d'Oise	4130

Effectifs de pluviers dorés

La moyenne des comptages de pluviers dorés effectuée par Wetlands International est de **8 628** individus entre 1993 et 1999.

La population estimée de pluviers dorés en France par Scott en 1997 était de 20 000 à 100 000 individus.

Le comptage de pluviers dorés de l'ANCGE au 17 janvier 2004 s'élève à 65 496.



Département	Pluviers dorés
Aisne	2
Hautes-Alpes	0
Ardennes	42
Aube	0
Aude	0
Bouches-du-Rhône	110
Calvados	999
Charente-Maritime	129
Cher	20
Côtes-du-Nord	1631
Eure	1386
Eure-et-Loir	3420
Finistère	6606
Gard	0
Haute-Garonne	0
Gironde	1867
Ille-et-Vilaine	2059
Indre-et-Loire	1800
Isère	0
Landes	0
Loir-et-Cher	2078
Loire	0
Loire-Atlantique	2199
Loiret	2558
Maine-et-Loire	261
Manche	1185
Marne	130
Meuse	0
Morbihan	6386
Nord	432
Oise	12250
Orne	1000
Pas-de-Calais	3185
Hautes-Pyrénées	0
Pyrénées-Orientales	15
Saône-et-Loire	0
Sarthe	1387
Seine-Maritime	1321
Seine-et-Marne	0
Yvelines	1090
Deux-Sèvres	0
Somme	3437
Tarn	0
Tarn-et-Garonne	638
Vendée	5001
Vienne	52
Yonne	370
Val-d'Oise	450

Taux de couverture

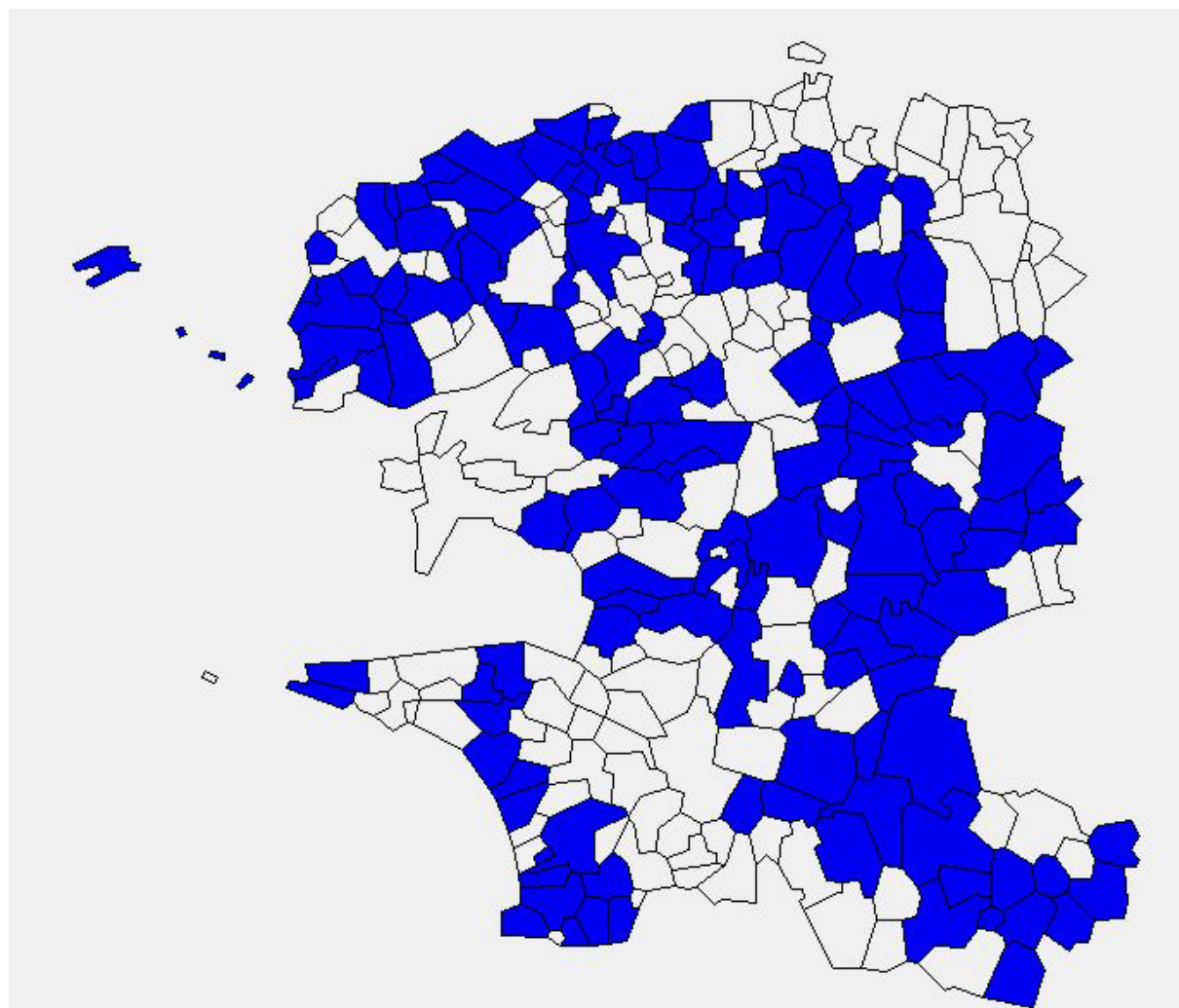
La seule information qui puisse être chiffrée est la superficie prospectée sur la superficie totale du pays. Le type d'habitat influant énormément sur sa capacité d'accueil pour les oiseaux, il n'est pas possible d'extrapoler les comptages effectués à des zones non couvertes sans pondération complexe tenant compte du type d'habitat non couvert. Cette information est donc à interpréter comme une potentialité de progression des recensements effectués.

Une image de cette couverture départementale peut être rapidement et efficacement appréciée en utilisant le logiciel Carte et Base.

Il faut veiller à ce que les communes prospectées où aucune observation n'a été réalisée ont bien fait l'objet d'une fiche de comptage nul.

La carte suivante illustre les communes (en bleu) du département du Finistère pour lesquelles au moins un site d'observation a été couvert en janvier 2004.

Cet outil met en évidence les sites qui seront à prospecter pour obtenir une meilleure couverture lors de la prochaine opération.

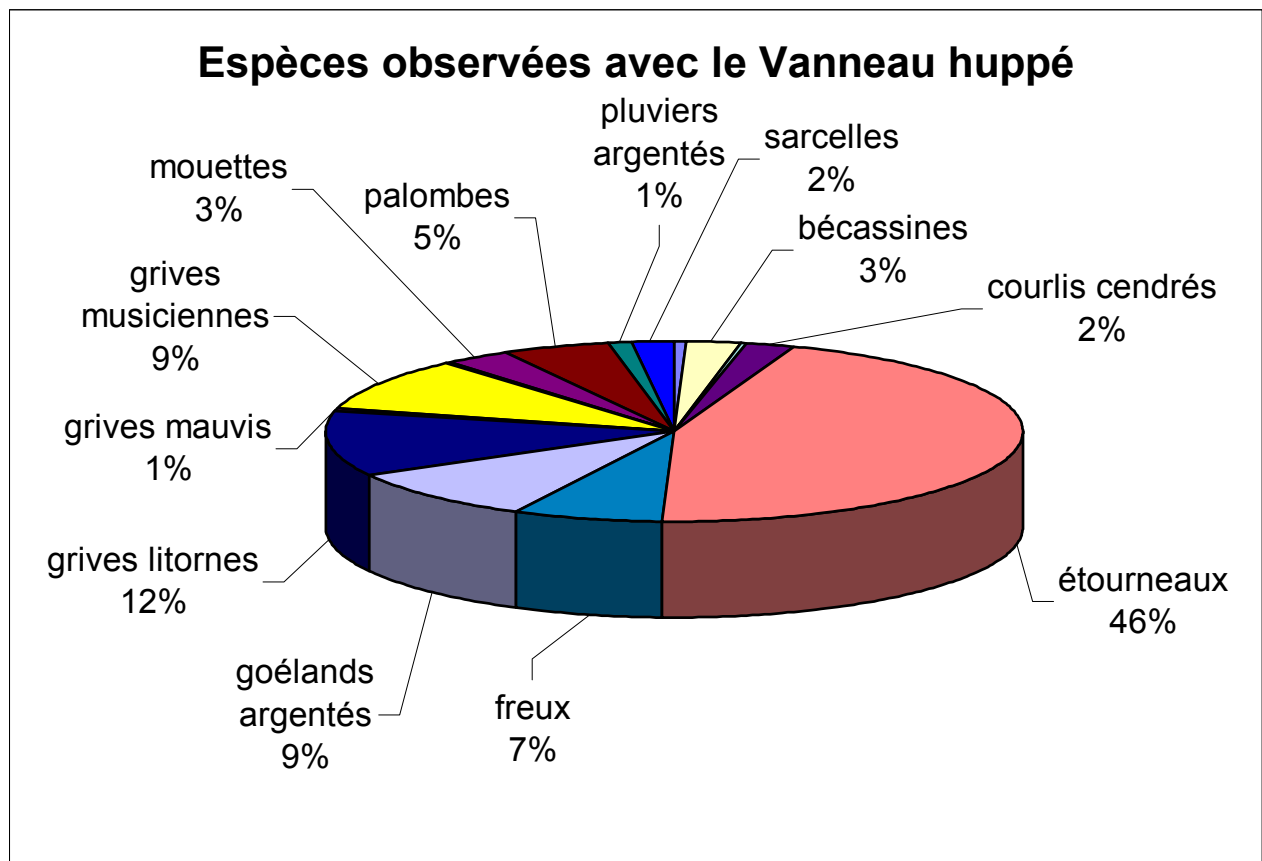


Autres espèces d'oiseaux observées sur l'habitat fréquenté

Vanneau huppé

Sur les 1654 sites comptés, 936 ont fait l'objet d'observations de vanneaux huppés (57%). Parmi ces 936 sites, 59 (6%) ont été l'objet d'observations d'autres oiseaux.

C'est l'étourneau qui est le plus observé en compagnie du vanneau huppé (46%), suivi des grives (22%), des goélands (9%), du corbeau freux (7%) et du pigeon ramier (5%).

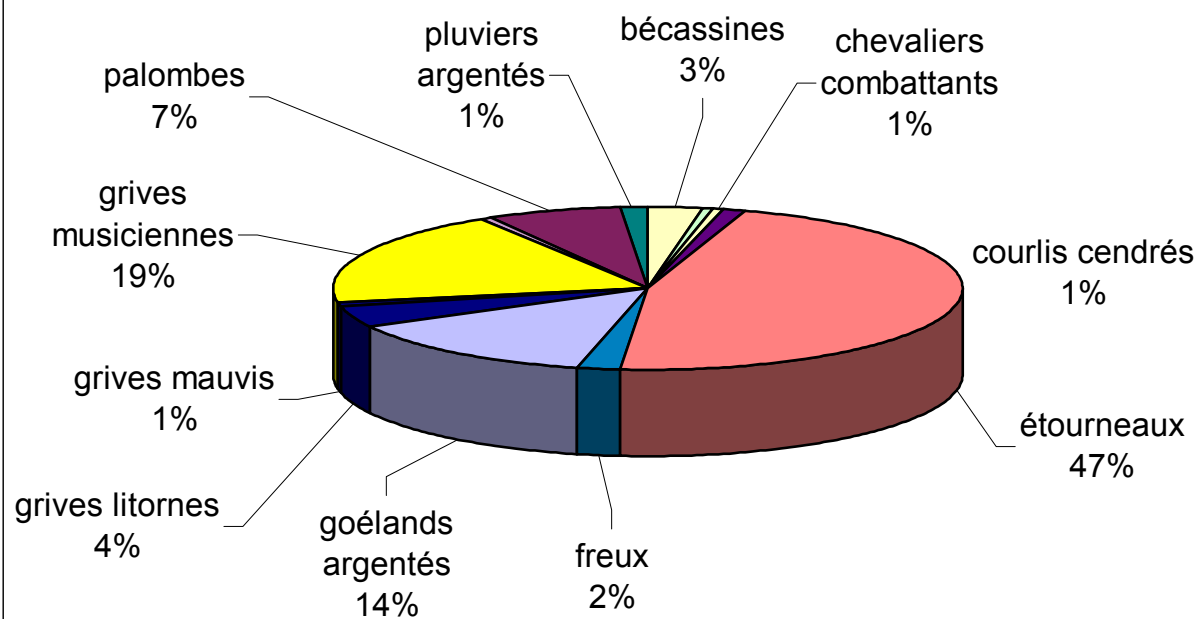


Pluvier doré

Sur les 1654 sites comptés, 267 ont fait l'objet d'observations de pluviers dorés (16%). Parmi ces 267 sites, 29 (11%) ont été l'objet d'observations d'autres oiseaux.

C'est l'étourneau qui est le plus observé en compagnie du pluvier doré (47%), suivi des grives (24%), des goélands (14%), du pigeon ramier (7%) et de la bécassine (3%).

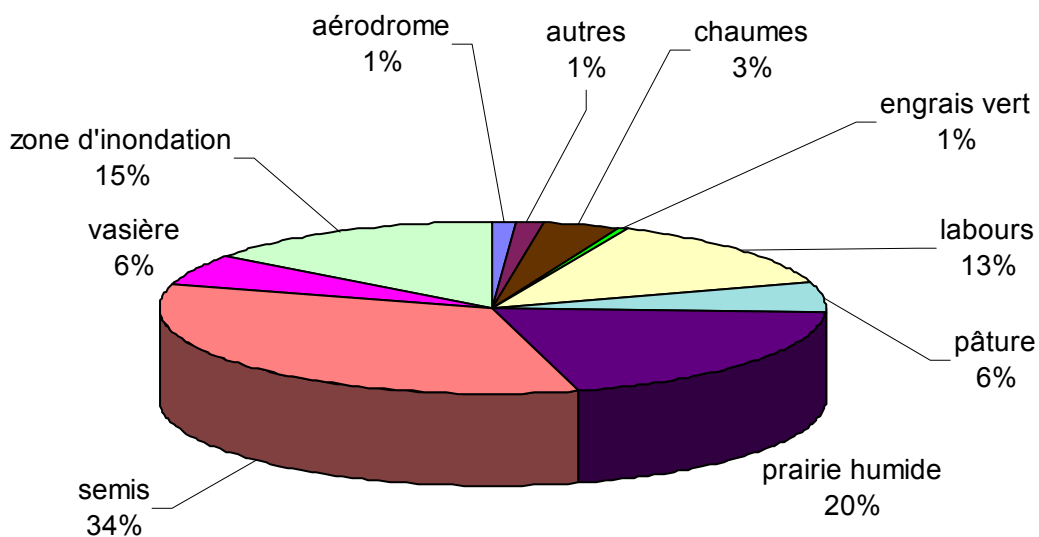
Espèces observées avec le Pluvier doré



Type d'habitat fréquenté

Vanneau huppé

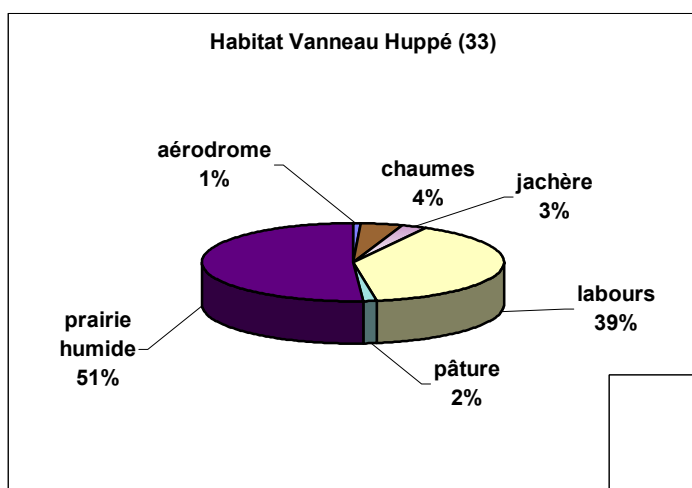
Habitat Vanneau huppé (France)



La synthèse nationale indique que les habitats les plus fréquentés sont :

- le semis (34%)
- les prairies humides (20%)
- les zones d'inondation (15%)
- les labours (13 %)

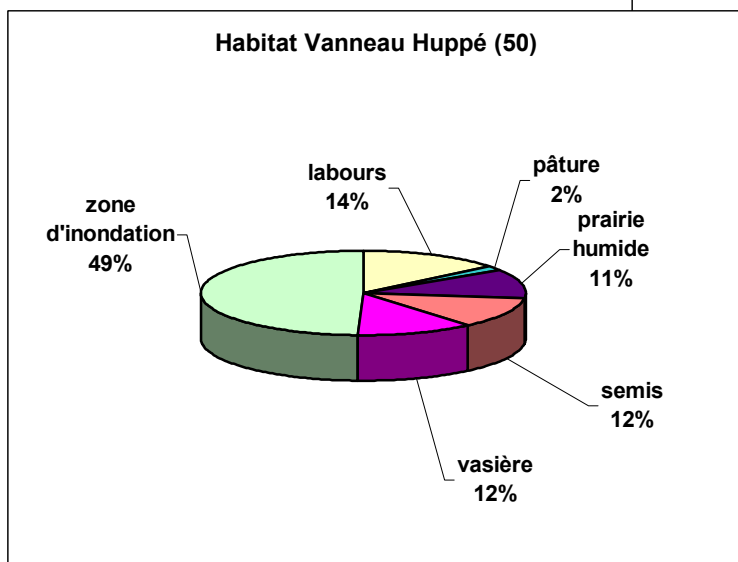
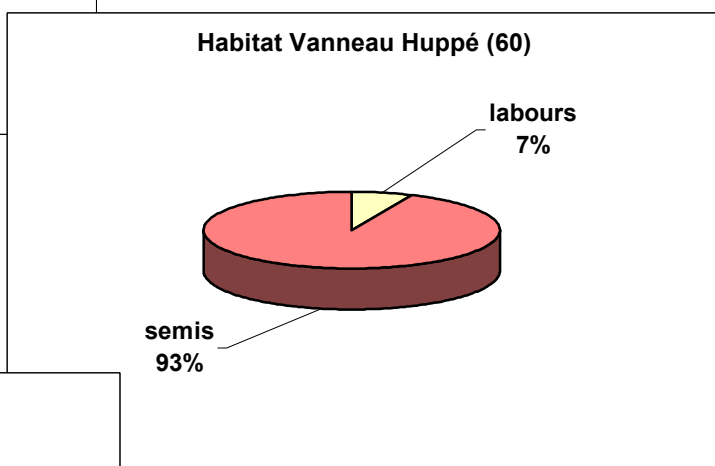
Cette synthèse ne doit pas masquer certaines disparités entre départements de régions différentes, comme l'attestent les exemples suivants :



La Gironde est un département qui présente de fortes disparités par rapport à la moyenne nationale :

- l'habitat semis est inexistant, et remplacé par le labours ;
- l'habitat prairie humide accueille plus de la moitié des populations de vanneaux huppés de Gironde.

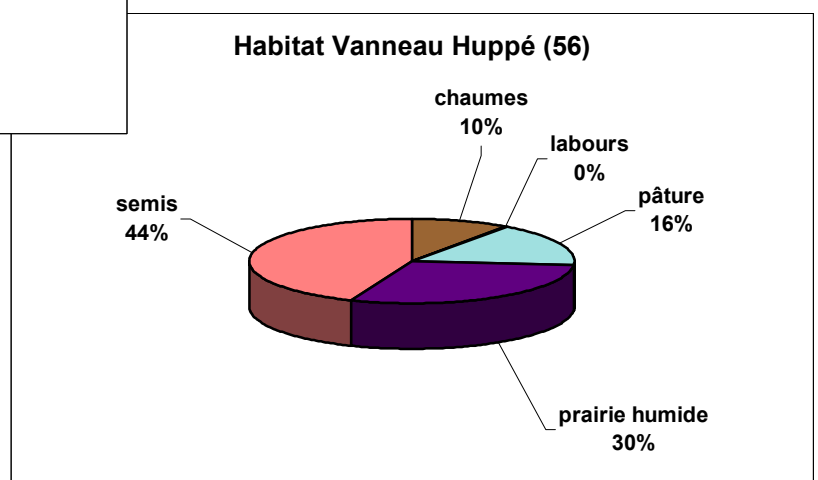
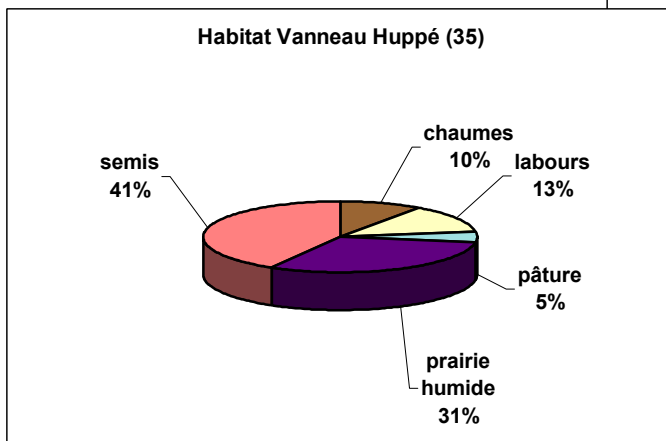
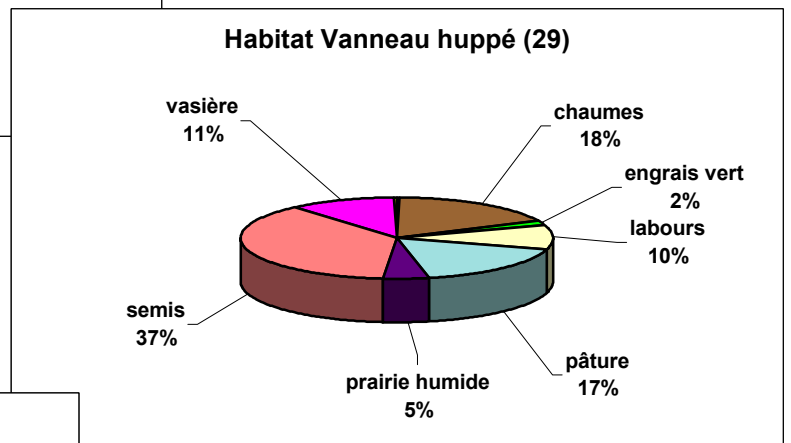
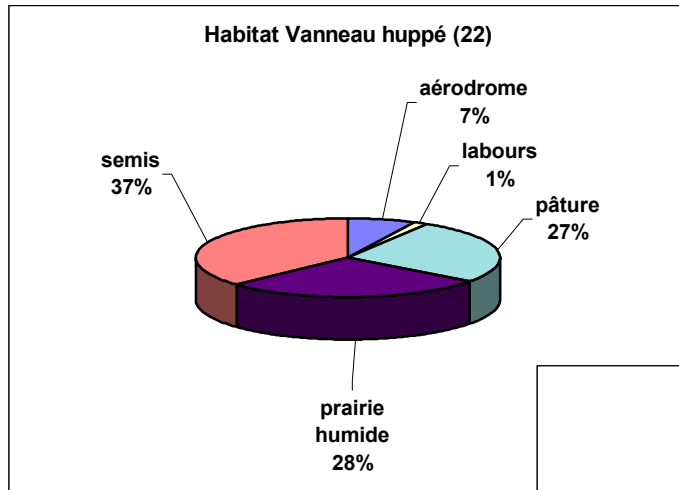
L'Oise a par contre une bipolarisation de l'habitat entre le semis et le labour, ce qui correspond à un département céréalier.



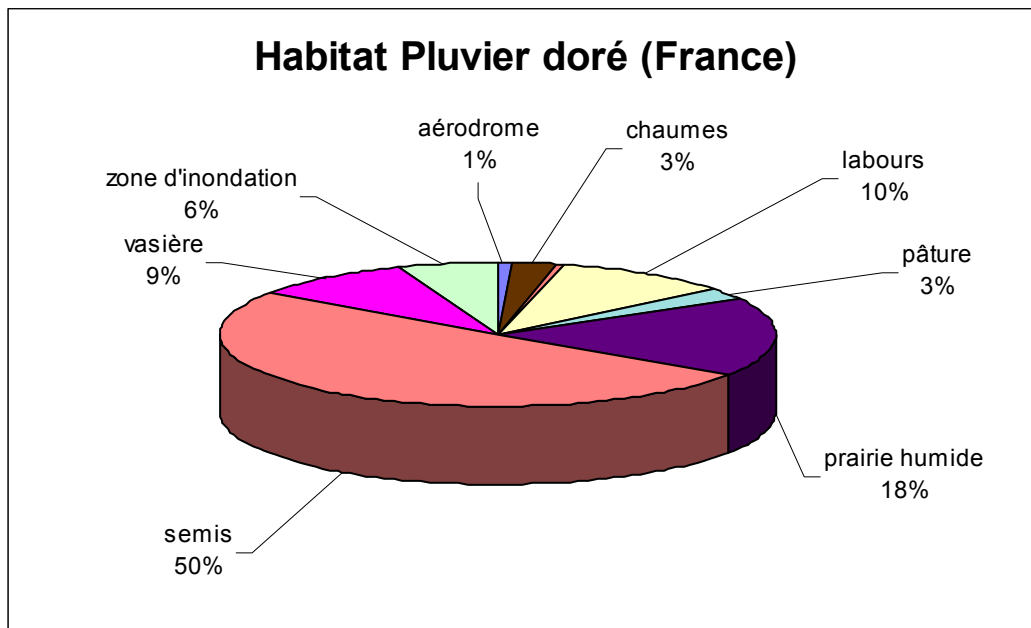
La Manche accueille près de la moitié de sa population en bordure des zones d'inondation.

Ces résultats permettront de suivre l'évolution des habitats fréquentés par les vanneaux huppés dans l'avenir et constitueront un véritable bio-indicateur de la qualité de l'habitat ou de sa dégradation.

A l'intérieur d'une même région, comme ci-dessous la Bretagne, le type d'habitat peut être très homogène, à l'exception de l'habitat « vasière », qui accueille en général à marée basse des oiseaux que l'on trouve préférentiellement à marée haute dans des prairies humides.



Pluvier doré



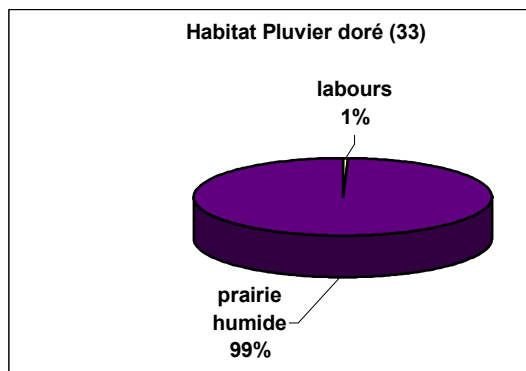
La synthèse nationale indique que les habitats les plus fréquentés sont :

- le semis (50%)
- les prairies humides (18%)
- les labours (10 %)
- les vasières (9 %)

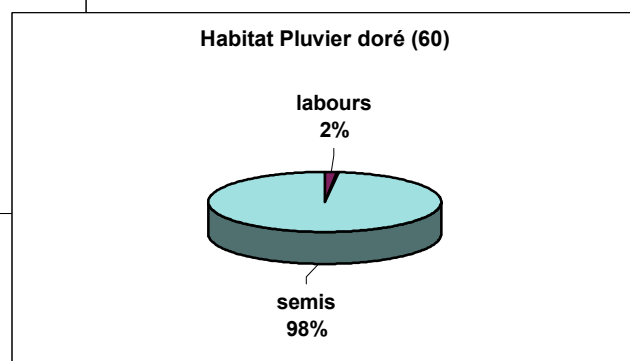
Les chiffres d'utilisation des vasières, pour être exhaustifs, devrait faire l'objet de comptages à marée basse uniquement sur le littoral. Le protocole actuel ne le permet pas puisque les comptages ne peuvent être effectués qu'entre 9h et 12h.

Les britanniques du BTO (British Trust of Ornithology) ont ainsi organisé un comptage spécifique, appelé recensement à marée basse (Low Tide Count) pour identifier les vasières d'intérêt écologique pour l'alimentation des limicoles (Pollitt et al., 2003).

Cette synthèse ne doit pas masquer les fortes disparités entre départements de régions différentes, comme l'attestent les exemples suivants :

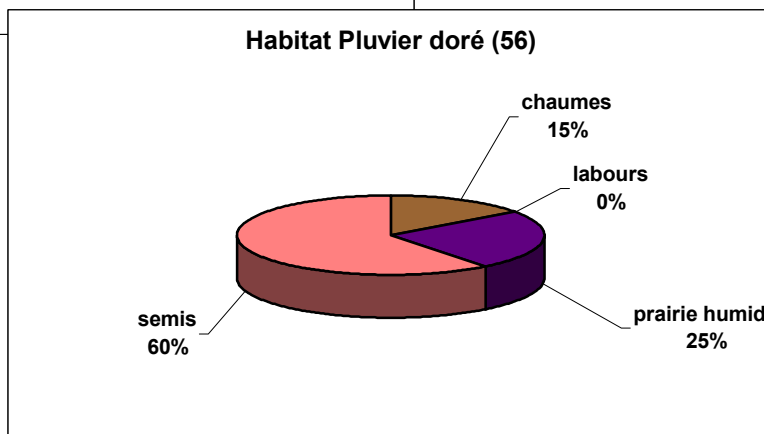
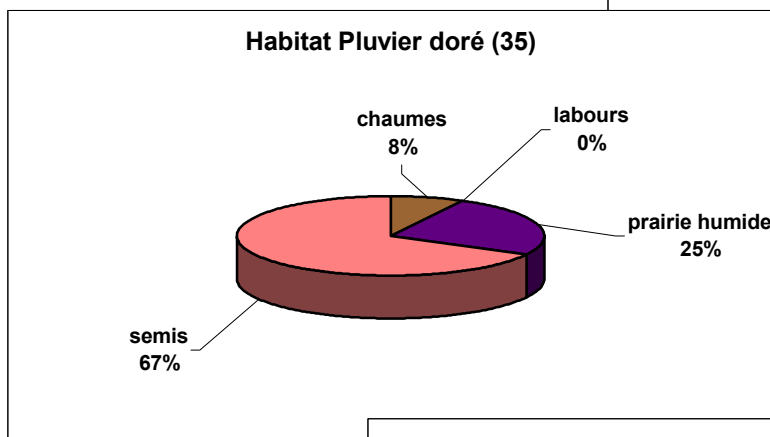
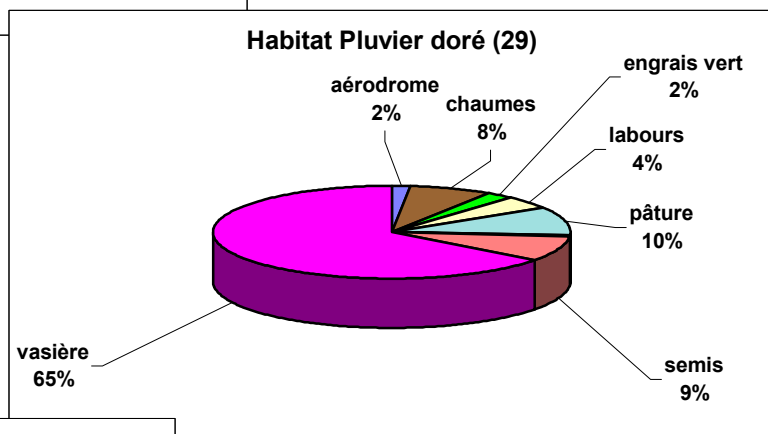
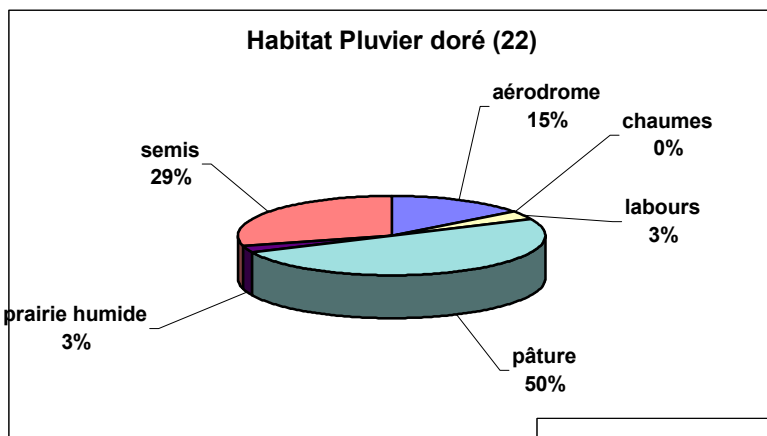


Pour la Gironde, les pluviers dorés ont été recensés sur un habitat de prairie humide presque exclusivement.



Pour l'Oise, c'est le semis qui représente la quasi-totalité de l'habitat.

A l'intérieur d'une même région comme ci-dessous la Bretagne, et contrairement au vanneau huppé, le type d'habitat du pluvier doré est hétérogène, notamment en ce qui concerne les habitats « vasière » et « pâture ». On retrouve par contre une certaine homogénéité entre les deux départements limitrophes de l'Ille-et-Vilaine (35) et du Morbihan (56).

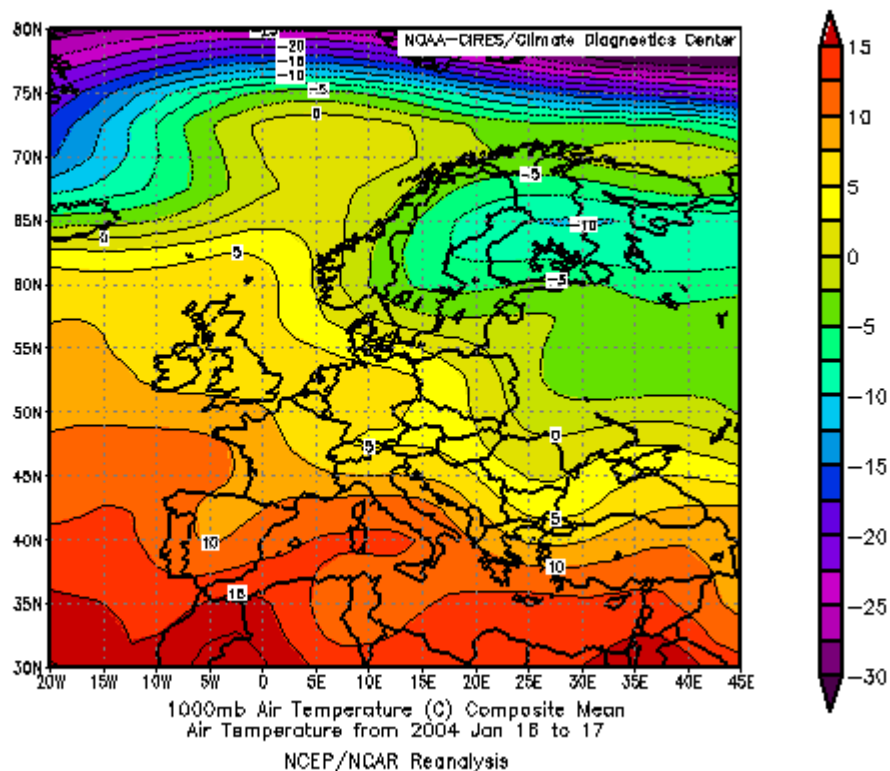


Les conditions météorologiques

Chaque recensement doit être cadré dans son contexte climatique. Les aléas météorologiques peuvent provoquer des afflux d'oiseaux qui ne sont pas à interpréter comme des fluctuations de leur niveau de population mais comme des déplacements contraints.

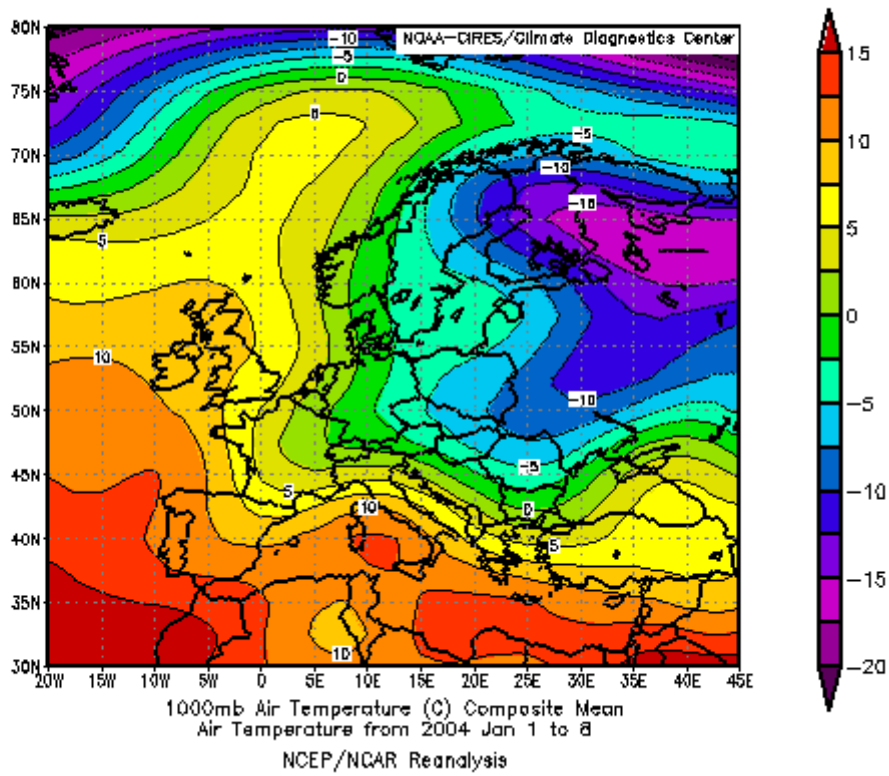
L'importance des conditions climatiques régnant sur l'Europe de l'Ouest dans les quinze jours qui précèdent les comptages présente un intérêt certain, car la présence ou l'absence d'oiseaux n'est pas simplement due à la météo du jour choisi pour le comptage en France.

Les informations climatiques extraites du site du NOAA (www.cdc.noaa.gov.us) et concernant la température de l'air sur l'Europe de l'Ouest entre le 16 et le 17 janvier 2004 montrent que le climat était doux, avec des températures fortement positives comprises entre 5 et 10°C lors du comptage.



Cette douceur ne doit pas faire oublier l'épisode de froid qui a sévi à la fin du mois de décembre, qui a provoqué le départ d'un nombre important de vanneaux huppés.

Les informations climatiques extraites du site du NOAA et concernant la température de l'air sur l'Europe de l'Ouest entre le 1er et le 8 janvier 2004 montrent que le climat était beaucoup plus froid, avec un anticyclone positionné sur le Nord de l'Europe, et des températures négatives comprises entre -5°C et 0°C.



Les enseignements

Chronologie des stationnements

Des commentaires reçus par les compteurs de la région Ouest, les stationnements à la mi-décembre 2003 étaient supérieurs de plus de 25% à ceux constatés au mois de janvier 2004. Les conditions climatiques semblent en être la cause.

Importance des stationnements

Une tendance au regroupement en bandes plus importantes en janvier a été remarquée par les compteurs. Au mois de décembre, les bandes étaient plus nombreuses et plus dispersées. Ce constat peut être lié à la croissance des céréales d'hiver qui attire de grandes quantités d'oiseaux sur les semis.

Variabilité journalière

De nombreuses observations font état de sites dortoirs, où les oiseaux viennent dormir et repartent tôt le matin vers d'autres sites exclusivement diurnes. Cette variabilité est à prendre en compte car les oiseaux quittant leurs remises nocturnes le matin peuvent être recomptés sur des cantonnements diurnes dans la matinée.

Dénombrements comparés sur les sites d'intérêt national

La comparaison avec les données de la LPO / Wetlands International [Deceuninck & Maheo, 2000] nous fournit des informations particulièrement précieuses.

En regroupant les données ANCGE 2004 pour recréer les sites fonctionnels d'intérêt national de Wetlands International, on arrive à dégager des tendances qui seront à confirmer par les résultats des années suivantes.

Pluvier doré

Pour le pluvier doré, les données laissent à penser qu'elles sont plutôt en hausse sur les sites d'intérêt national pour lesquels des données complètes sont disponibles. D'autre part, de nouveaux sites d'intérêt national ont été découverts, et seront à confirmer lors des comptages ultérieurs.

Le tableau ci-dessous présente les moyennes des recensements effectués par la LPO / Wetlands International de 1993 à 1999 sur les dix premiers sites d'intérêt national pour le pluvier doré.

	Site d'intérêt national	Dépt	Effectif moyen Wetlands Int. 1993-1999	% total national Wetlands 1993-1999	ANCGE 2004
1	Baie de Goulven	29	1077	12.48	3865
2	Baie de Saint-Brieuc – Yffiniac	22	1049	12.16	600
3	Baie d'Audierne-Littoral Bigouden	29	1022	11.84	195
4	Réserve Naturelle de la Moëze et Ile d'Oléron	17	742	8.61	-
5	Rivière de Pont l'Abbé	29	338	3.92	-
6	Baie de Bourgneuf-Noirmoutier	85	301	3.49	-
7	Baie des Veys	50	297	3.44	300
8	Rade de Brest	29	263	3.05	325
9	Baie de l'Orne	61	254	2.94	-
10	Littoral Vendéen	85	220	2.55	1050

Tout en restant très prudent pour cette première année de comptage, on peut comparer, pour les sites d'intérêt national sélectionnés par Wetlands International, les données disponibles concernant le pluvier doré.

Celles du réseau ANCGE pour 2004 montrent des valeurs beaucoup plus importantes que les moyennes des données de Wetlands International entre 1993 et 1999 (+50%)

Le tableau ci-dessous présente les sites d'intérêt national potentiels pour le pluvier doré à partir des données ANCGE de janvier 2004 :

	Site d'intérêt national	Dépt	ANCGE 2004
1	Plaine d'Estrées-Saint Denis	60	12000
2	Plaine de Ploermel-Pontivy	56	6366
3	Baie de Goulven	29	3865
4	Marais de Machecoul	85	3500
5	Vallée de l'Ozanne	28	3200
6	Vallée de la Vienne en Touraine	37	1800
7	Marais de Monts	85	1000
8	Marais de Machecoul	44	1000
9	Vallée de l'Orne	60	1000
10	Vallée de la Seine	27	810

Vanneau huppé

En ce qui concerne le vanneau huppé, le tableau ci-dessous présente les moyennes des recensements effectués par la LPO / Wetlands International de 1993 à 1999 sur les dix premiers sites d'intérêt national pour le vanneau huppé.

	Site d'intérêt national	Dépt	Effectif moyen Wetlands Int. 1993-1999	% total national Wetlands 1993-1999	ANCGE 2004
1	Etangs de la Brenne	36	25550	28.19	-
2	Loire Amont	42	10604	11.70	-
3	Sud-Loire	44	10246	11.31	10000
4	Marais poitevin	85	8068	8.90	4255
5	Etangs du nord Loire-Atlantique	44	7703	8.50	10882
6	La Camargue	13	6576	7.26	-
7	Presqu'île Guérandaise – Traicts du Croisic	44	6453	7.12	-
8	Retenue du Cébron	79	5072	5.60	-
9	Communal du Poiré sur Velluire	85	4757	5.25	-
10	Estuaire de la Seine	76	4646	5.13	-

Avec la même prudence, on ne constate pas sur les sites d'intérêt national la baisse de plus de 50% des populations de vanneaux huppés qu'on devrait trouver avec les moyennes des données de Wetlands International pour la période 1993-1999.

Le tableau ci-dessous présente les sites d'intérêt national potentiels pour le vanneau huppé à partir des données ANCGE de janvier 2004 :

	Site d'intérêt national	Dépt	ANCGE 2004
1	Plaine de Ploermel-Pontivy	56	16484
2	Marais de Machecoul	85	13000
3	Vallée de l'Orne	61	12420
4	Etangs du Nord Loire-Atlantique	44	10882
5	Marais de Carentan	50	10200
6	Marais de Machecoul	44	10000
7	Plaine d'Estrées Saint-Denis	60	8200
8	Vallée de la Sarthe au Nord du Mans	72	8000
9	Vallée de la Sarthe au Sud du Mans	72	6430
10	Marais de Picauville	50	6000

Les axes d'amélioration pour 2005

Le Protocole

Les améliorations suivantes pourraient être apportées au protocole :

- rajouter un champ « commune » dans le formulaire de comptage itinéraire
- ouvrir les horaires 9h-14h peut-être sur 2 jours pour recompter certains sites
- ne pas redemander de cartes jointes pour les zones couvertes en 2004 et déjà renseignées.
- Ne pas dissocier les comptages sur un même point en fonction du comportement des oiseaux, privilégier le comportement général
- Proposer une liste de sites fonctionnels compatible avec les sites utilisés par Wetlands International
- Créer des comités d'homologation départementaux ou régionaux auxquels participeraient des représentants des structures fédérales et des associations de chasseurs de gibier d'eau.
- Rajouter le nom du site fonctionnel auquel est rattaché le comptage (à remplir par le comité local d'homologation)

L'allocation des compteurs

L'affectation des compteurs sur les différents sites pourrait être améliorée par les mesures suivantes :

- Nommer un coordinateur régional
- Affecter les sites pour éviter les doublons
- Privilégier les sites d'intérêt national ou pressentis pour l'être
- Préciser si les sites côtiers doivent être comptés en fonction de la marée
- Privilégier une allocation qui permette de couvrir des sites fonctionnels
- Allouer plusieurs compteurs sur tout site pour lequel plus de 800 oiseaux ont été recensés afin d'éviter l'effet « milliers » et désigner au moins un compteur équipé d'une lunette d'observation sur ces sites
- Le nombre de compteurs idéal N pour un département est :

$$N = \frac{S}{200} \quad \text{Avec } S = \text{surface du département en km}^2$$

Moyens de comptage

L'utilisation de moyens de comptage plus performants permettraient d'améliorer la qualité et la durée du dénombrement :

- optiques à fort grossissement
- moyens de géolocalisation des sites de type GPS

Retour des fiches

L'opération de retour des fiches pourrait être optimisée et rationalisée en adoptant des mesures comme :

- l'organisation de comités départementaux ou régionaux de relecture (ou d'homologation) des fiches
- l'engagement de l'ANCGE à réaliser et diffuser une synthèse départementale ou régionale afin d'éviter que chaque département fasse sa propre synthèse en perdant parfois une partie de l'information brute

Désignation des sites fonctionnels

L'ANCGE devrait fournir en 2005 une liste de sites fonctionnels basée sur l'expérience capitalisée en 2004 et assurant le plus de conformité avec les toponymes utilisés par Wetlands International.

L'augmentation de la couverture

Le réseau de comptage de l'ANCGE en 2005 devra couvrir impérativement et au minimum les sites d'intérêt national identifiés par Wetlands International et non couverts en 2004.

Ces sites sont regroupés dans les tableaux ci-dessous.

Vanneau huppé

Site fonctionnel	Description	Effectif moyen	Département
Etangs de la Brenne	Entre Azay le Ferron et Chateauroux	25550	Indre (36)
Loire Amont	Etangs du Forez	10604	Loire (42)
La Camargue	Entre Arles et Aigues-Mortes	10246	Bouches du Rhône (13)
Guérande-Traict du Croisic	Marais salants	6453	Loire Atlantique (44)
Retenue du Cébron	Nord de Parthenay	5072	Deux-Sèvres (79)
Communal du Poiré sur Velluire	Sud-Est de Fontenay-le-Comte	4757	Vendée (85)

Pluvier doré

Site fonctionnel	Description	Effectif moyen	Département
Baie de Saint-Brieuc	DPM	1049	Côtes d'Armor (22)
Baie d'Audierne	Etangs littoraux	1022	Finistère (29)
Réserve naturelle de la Moëze et l'Île d'Oléron	Saint-Pierre d'Oléron	742	Charente maritime (17)
Rivière de Pont l'Abbé	DPM	338	Finistère (29)
Estuaire de l'Orne	DPM	254	Calvados (14)

Exploitation des résultats

L'exploitation des résultats serait facilitée par :

- l'acquisition d'un système d'information géographique (SIG) de type MapInfo ou Carto Fauna Flore
- la mise en œuvre de modèles mathématiques comme la méthode d'Underhill pour établir les indices d'abondance

Conclusions

Bien que les comptages nationaux soient partiels, l'enquête Vanneaux huppés et pluviers dorés lancée par l'ANCGE s'est avérée très riche en enseignements et en résultats.

L'année 2004 ne pourra pas être utilisée comme une année de référence nationale pour les comptages car les données sont incomplètes. Les données départementales, là où elles sont suffisamment exhaustives, pourront être utilisées pour le calcul des tendances et des indices d'abondance.

Le recensement de plus de 410 000 vanneaux sur 48 départements seulement est une information qui permettra de mieux estimer l'effectif national jusqu'alors affecté d'une grande imprécision du fait de la faible densité de comptage dans les terres cultivées.

Beaucoup de chasseurs ont apprécié cette démarche de l'ANCGE dans la gestion du gibier d'eau qui a mobilisé un nombre important de sauvaginaires.

Des synergies vont pouvoir être étudiées avec l'enquête effectuée par l'ONCFS.

Il faudra donner à cette enquête une dimension internationale en s'appuyant sur des structures européennes comme la FACE et l'OMPO pour étendre notre réseau aux autres chasseurs européens et confirmer la tendance observée en France.

Remerciements

Ce rapport n'existerait pas sans les précieuses données fournies par les chasseurs de gibier d'eau, ainsi que le personnel technique des fédérations départementales. L'ANCGE tient à remercier tous ces participants qui ont, en moins d'un mois, contribué à transformer ce projet en une réalité grâce à leur connaissance remarquable des terrains prospectés.

Bibliographie

Bernard DECEUNINCK et Roger MAHEO, Dec 2000 : *Synthèse des dénombrements et analyse des tendances des limicoles hivernant en France 1978-1999*. LPO / Wetlands International.

P.M. ROSE and D.A. SCOTT, 1997 : *Waterfowl Population Estimates (Second Edition)*. Wetlands International.

S. DELANY and D. SCOTT, 2002 : *Waterbird Population Estimates (Third Edition)*. Wetlands International.

Mark POLLITT, Colette HALL, Steve HOLLOWAY, Richard HEARN, Paul MARSHALL, Andy MUSGROVE, James ROBINSON and Peter CRANSWICK, June 2003 : *The Wetlands Bird Survey 2000-01 Wildfowl and Wader Counts*. BTO / WWT / RSPB / Joint Nature Conservation Committee.

Annexe 1 : protocole OMPO

ENQUETE ANCGE

Recensement hivernal du vanneau huppé et du pluvier doré en France

Date de comptage : samedi 17 janvier 2004, matinée (09h00-12h00)

Objectifs :

- Compter les effectifs présents.
- Connaître leur distribution en période hivernale.
- Faire l'inventaire des sites de stationnement réguliers.
- Etablir le statut hivernal des deux espèces.

Instructions générales :

Il s'agit de recenser les vanneaux huppés et les pluviers dorés sur les sites qu'ils fréquentent en hiver, en général, les grandes étendues agricoles. Pour cela, mettre en place un réseau au niveau départemental, destiné à coordonner les comptages et à éviter que des sites soient comptés deux fois et d'autres pas du tout. Il est recommandé aussi de repérer au préalable les sites potentiels d'hivernage. Le comptage des oiseaux sera effectué depuis un véhicule.

soit le long d'un itinéraire (x km) :

- figurer précisément votre itinéraire et tous les groupes d'oiseaux observés sur une carte routière ou touristique type IGN 1/25 000 - 1/ 50 000ème dont vous joindrez une copie sans oublier d'en reporter l'échelle,

- remplir 1 ligne du bordereau pour chaque groupe d'oiseaux observé en un lieu donné ; les groupes d'oiseaux en vol ne seront signalés en tant que tel que s'ils traversent la zone étudiée (sans s'arrêter dans la zone recensée) ; indiquer la direction de vol.

soit sur un ou des sites ponctuels déterminés :

- indiquer le lieu-dit, la commune et le département,
- remplir une ligne du bordereau par site.

Identification des deux espèces (voir illustration)

Comment compter les oiseaux (**voir figures oiseaux posés et en vol**)

1. Occuper une position à partir de laquelle il est possible d'observer l'ensemble du site et de prévenir des risques de dérangement inopiné par des tiers, notamment le long des routes. Compter avec le soleil dans le dos.

2. Eviter de provoquer l'envol des oiseaux d'un rassemblement (le cas échéant, en évitant de sortir du véhicule).

3. Apprécier d'un coup d'œil (de jumelles) l'importance (la taille) du groupe d'oiseaux présents (dizaines, centaines, milliers d'individus)

4. Compter les individus de l'espèce majoritaire (en général le vanneau huppé) en s'adaptant à l'effectif estimé à première vue :

- un à un (1, 2, 3, 4 ...), d'une dizaine à une cinquantaine d'individus,

- par pack de 5 (5, 10, 15, 20 ...), jusqu'à deux/trois centaines d'individus,

- par pack de 10 ou 20 (10, 20, 30 ... ou 20, 40, 60, ...), de plusieurs centaines à un millier d'individus,

- face à un rassemblement de plusieurs milliers d'individus, on commence par compter, aussi précisément que possible, un pack de 50 ou 100 individus présents en marge de la troupe constituée ; on reporte ensuite ce « pack d'oiseaux » d'un bord à l'autre du regroupement, en comptant 50, 100, 150, 200 ... ou 100, 200, 300, 400, ... ; on veillera spécialement à reporter le pack témoin en tenant compte des variations de densité d'oiseaux au sein du rassemblement ; enfin vu l'effectif considéré, il est indispensable de faire deux ou trois comptages du même rassemblement, cela pour s'assurer de sa meilleure estimation. Conserver l'effectif moyen dans ce cas.

5. Rechercher et compter au sein du rassemblement observé, les individus de l'espèce minoritaire (en général le pluvier doré) en utilisant les principes énoncés ci-dessus.

Dans tous les cas, on s'efforcera de compter les oiseaux posés assez rapidement pour éviter les inconvénients d'un envol prématuré. Il faut limiter autant que possible les risques de double comptage, des oiseaux dérangés pouvant se déplacer vers un autre site.

Pour compter les oiseaux en vol, il faut utiliser les mêmes principes en commençant par les oiseaux de tête, mais il faut le faire plus rapidement surtout s'ils s'éloignent. Si les oiseaux se posent, il est utile de les recompter au sol. L'observation des vols est intéressante car elle permet de vérifier une estimation d'oiseaux recensés au sol et quelquefois de découvrir la présence d'espèces ou d'individus passés inaperçus. Toutefois, attention à ne pas confondre vanneaux et pluviers avec pigeons (notamment ramiers) et étourneaux, des espèces qui peuvent former aussi des vols compacts qui ne sont pas toujours identifiables à distance.

Equipement : jumelles, éventuellement longue-vue.

Toutes les données et les cartes d'itinéraire doivent être retournées dès la fin du comptage, par courrier ou par fax, à l'ANCGE (5 avenue des Chasseurs, 75017 Paris) ou par e-mail au coordonnateur.

ENQUETE ANCGE

**Recensement hivernal du vanneau huppé et du pluvier doré en France
samedi 17 janvier 2004**

Nom de l'observateur ou association (adresse, e-mail) :

Conditions climatiques (cocher les mentions utiles)

Soleil		Couvert		Brouillard		Pluie		Neige	
Température supérieure à 0° C						Température inférieure à 0° C			
Sol meuble						Sol gelé			

Comptage linéaire (joindre une carte avec l'itinéraire suivi en indiquant chaque point de rassemblement des oiseaux)

Heure	Département	Itinéraire	Lieu-dit	Habitat ⁽¹⁾	Vanneau ⁽²⁾	Pluvier ⁽²⁾	Autres à préciser ⁽²⁾		Comportement ⁽³⁾
		Point 1							
		Point 2							
		Point 3							
		Point 4							
		Point 5							
		etc							

Comptage ponctuel (remplir une ligne pour chaque site recensé, y compris s'il n'y a aucun oiseau)

Heure	Département	Commune	Lieu-dit	Habitat ⁽¹⁾	Vanneau ⁽²⁾	Pluvier ⁽²⁾	Autres à préciser ⁽²⁾		Comportement ⁽³⁾

⁽¹⁾ Précisez le type d'habitat (chaumes, labours, semis, jachère, prairie humide, zone d'inondation, pâture avec ou sans bétail, aérodrome, vasière, autres)

⁽²⁾ Indiquez le nombre d'individus

⁽³⁾ Précisez le type d'activité des oiseaux (alimentation, repos, agitation, passage en vol, autres) et le nombre d'individus-espèces par activité